

# Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 04/11/2021

Présents : Ms GIRARD Yves, RUIZ Michel, CARRIQUI Franck

Assiste : M Damien TRASTET

---

Départementale 4 / Poule B

Rencontre n° 23896772 du 31/10/2021

**FC Lauquet 2 – ASC des Iles**

Vu la FMI,

Vu le déroulement du match et l'insuffisance du nombre de joueurs de l'équipe FC Lauquet 2,

Vu les termes de l'Article 159 du Règlement Général de la FFF,

Et considérant que le match a donc été valablement arrêté par l'arbitre à la 40<sup>ème</sup> minute, en raison du nombre insuffisant de joueurs de l'équipe FC Lauquet 2,

**La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe FC Lauquet 2 :**

**FC Lauquet 2 0 (-1pt) - 3 (3pts) ASC des Iles**

---

Commission Statuts et Règlements – District de l'Aude – Saison 2021/2022

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Le Président de la Commission



Yves GIRARD